

ÉTATS-UNIS

Déclaration pour les États-Unis de M. Geoffrey Okamoto
Vice-Secrétaire adjoint chargé des financements internationaux
Département du Trésor des États-Unis

28^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
8 mai 2019

Nous aimerions remercier les habitants de Bosnie-Herzégovine et tous les dirigeants des gouvernements qui ont aidé à préparer cet événement pour leur chaleureuse hospitalité à l'occasion de cette assemblée.

En dehors des États-Unis, la croissance mondiale s'est nettement ralentie, et les risques pour la croissance augmenteront si les pays ne prennent pas des mesures pour renforcer la confiance et remédier aux obstacles structurels sous-jacents afin de contribuer à stimuler la croissance à moyen terme. Dans ce contexte, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) reste un instrument essentiel pour encourager les réformes dans sa région d'opérations : avec son modèle unique axé sur le renforcement du secteur privé, moteur de la croissance économique, elle propose à la fois des investissements, un dialogue sur les politiques à mettre en œuvre et un renforcement des capacités.

Nous nous réjouissons des solides résultats opérationnels obtenus en 2018 et au début de 2019 par la BERD, qui a fait progresser la transition dans ses pays d'opérations. La Banque devrait continuer de rechercher des occasions d'augmenter son impact et de stimuler les réformes dans les domaines où les besoins se font le plus sentir et où elle peut ajouter le plus de valeur, en poursuivant ses investissements dans le secteur privé tout en s'assurant qu'elle ne se substitue pas aux capitaux privés, en particulier dans les régions les plus avancées, qui devraient être sur la voie de la gradation. Nous comptons sur la Banque pour honorer notre engagement collectif de privilégier la qualité plutôt que la quantité concernant l'application du plan de croissance actuel et de ne pas chercher uniquement à augmenter les volumes d'investissements.

L'année prochaine sera décisive pour l'avenir de cette précieuse institution. Nous attendons avec impatience les discussions stratégiques qui réuniront tous les actionnaires et la Direction de la BERD lors de l'élaboration conjointe du Cadre stratégique et capitalistique pour 2021-25, reflétant le caractère international de cette Banque, la priorité particulière qu'elle accorde au secteur privé et son mandat politique unique, ainsi que nos priorités partagées.

Nos accomplissements

La Banque a fait de grandes avancées concernant l'autonomisation économique des femmes au cours des trois premières années de la mise en œuvre de la Stratégie pour la promotion de l'égalité des genres, y compris en menant efficacement des opérations dans le cadre du Programme en faveur des femmes entrepreneures. En avril 2019, la proposition Femmes de la steppe de la Banque a reçu l'ensemble des fonds requis, au titre de l'Initiative pour le financement des femmes entrepreneures. Nous pensons en particulier que les évaluations des

conditions d'investissement selon les genres, prévues par la Banque, seront une contribution plus que nécessaire, dans la mesure où elles focaliseront l'attention et fourniront une analyse fondamentale sur les obstacles systématiques auxquels se heurtent les entreprises détenues par des femmes en Asie centrale. Nous sommes encouragés par le succès du programme pilote concernant les femmes entrepreneures dans l'Ouest des Balkans et serions en faveur d'une expansion de cette initiative par la Banque pour encourager, au sein des secteurs financiers de ces pays, une modification systémique des services proposés aux femmes. La BERD devrait continuer à mobiliser les solides compétences et les investissements du secteur privé pour démontrer à ses clients que des pratiques d'inclusion positives présentent un intérêt commercial : elles peuvent aider les entreprises à surmonter des contraintes opérationnelles et à accélérer la croissance.

Le soutien de la BERD aux petites et moyennes entreprises (PME) dans ses pays d'opérations constitue une autre de ses grandes forces. En février 2019, les États-Unis ont tenu à apporter au Fonds d'impact sur les petites entreprises une contribution supplémentaire de 5 millions de dollars, dont 4 millions de dollars seront affectés spécifiquement à l'Ukraine. Cela porte le total des engagements des États-Unis vis-à-vis de ce fonds depuis sa création en 2015 à 14,5 millions de dollars, ce qui a aidé le fonds et la Banque à se mobiliser efficacement pour accorder des prêts et des services de conseil à plus d'un million de PME, et pour améliorer le climat général des affaires.

Nous devrions tous être fiers de la révision détaillée, effectuée par la Banque, de sa Politique sociale et environnementale (PES), de sa Politique de responsabilisation dans le cadre des projets (PRP), qui est indépendante, et de sa Politique d'accès à l'information (PAI), y compris en sollicitant la participation d'un vaste ensemble d'organisations de la société civile. Nous étions particulièrement satisfaits de pouvoir soutenir la nouvelle PRP, qui aligne le mécanisme de responsabilisation de la BERD sur les meilleures pratiques des institutions financières internationales. Nous accueillons favorablement un certain nombre d'améliorations majeures apportées à la PAI, notamment la création d'un système de recours, la diffusion de Documents de synthèse de projet (DSP) pour tous les projets, et l'amélioration de la communication d'informations concernant les projets de catégorie B et les opérations avec les intermédiaires financiers. Nous sommes favorables à l'approche dans l'ensemble plus stricte de la PES, et notamment aux améliorations concernant le champ d'application, les opérations sur les marchés de capitaux et les intermédiaires financiers.

Nous apprécions les efforts déployés par la BERD pour ancrer les réformes en Ukraine et lui demandons de les poursuivre. La Banque a joué un rôle décisif en aidant les autorités à améliorer la gouvernance des entreprises dans les secteurs énergétique et bancaire, pour faciliter les futures privatisations des entreprises publiques, et à lutter contre la corruption. Le gouvernement ukrainien, avec l'aide de la BERD, des États-Unis et d'autres partenaires internationaux, doit se mobiliser pour mettre en œuvre l'intégralité du programme de réformes, qui aidera à attirer des investissements privés et à générer une croissance durable.

Dimension internationale de la BERD

Bien que nous restions totalement acquis à la BERD et à sa mission, nous avons été déçus par certaines évolutions observées l'an dernier au sein de la Banque, qui a accordé la priorité aux intérêts d'un sous-ensemble de ses membres au lieu de chercher un consensus plus large de son actionnariat international. Le PES récemment approuvé a constitué l'exemple le plus récent de ce phénomène : il impose une réglementation pénalisante sur les OGM aux pays emprunteurs. D'autres exemples notables ont exacerbé la division entre les actionnaires, notamment l'adoption de la politique de domiciliation de la Banque et l'exclusion catégorique du charbon et des investissements dans l'amont pétrolier que prévoit sa stratégie sectorielle pour l'énergie. Nous demandons à la BERD de renforcer son identité en tant qu'institution véritablement multilatérale en s'efforçant de prendre en compte les points de vue de tous les actionnaires et d'y répondre.

Maintien d'une discipline financière

Pour que la BERD puisse continuer à faire du bon travail, elle doit préserver sa solide position actuelle en maintenant une discipline financière. Nous sommes satisfaits de constater que la Banque reste capable de poursuivre ses opérations en s'appuyant uniquement sur une croissance organique de son capital.

Le contrôle des coûts est important aussi. Nous regrettons que le ratio coûts/revenus ait franchi le plafond opérationnel en 2018 et sommes déçus qu'aucune mesure correctrice n'ait été proposée pour maîtriser les coûts. La Banque doit intervenir pour que ce paramètre de contrôle important soit respecté. Nous considérons que l'allègement des budgets administratifs dans toutes les banques multilatérales de développement est une priorité.

Perspectives

Nous sommes favorables à la résolution autorisant des travaux préparatoires pour l'élaboration du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, et apprécions les efforts réalisés par le Conseil d'administration pour parvenir à un large consensus concernant ce document en amont de l'Assemblée annuelle. Le projet de résolution demande aux administrateurs d'explorer un ensemble d'options stratégiques, y compris la création d'une marge importante de capital en cas de crise, une intensification des opérations dans les pays d'opérations moins avancés, une extension au sein de la région SEMED et, potentiellement, un remboursement de capital aux actionnaires. Nous ne voyons pas la nécessité actuellement de consacrer des ressources importantes à l'examen de la possibilité d'une expansion de la BERD en Afrique subsaharienne, comme l'ont suggéré certains actionnaires et la Direction.

La BERD peut agir davantage dans des pays moins avancés de sa région d'opérations actuelle sans sacrifier l'impact sur la transition et la qualité de la transition. L'examen stratégique réalisé l'an dernier l'a montré, tout en indiquant aussi que les travaux de la BERD dans les pays à un stade avancé de la transition généreront une valeur ajoutée limitée. Il est entendu, depuis la création de cette institution, que lorsque la BERD facilite efficacement la transition d'anciennes économies planifiées vers des économies de marché, elle doit réduire ses

volumes d'investissements à mesure que les capitaux privés deviennent plus accessibles. Plusieurs pays de la région d'opérations de la BERD ont désormais des marchés de capitaux privés efficaces et ont besoin de peu de financements de la BERD, voire aucun. Pour cette raison, nous sommes convaincus que le nouveau Cadre stratégique et capitalistique doit contenir une feuille de route pour la gradation des pays les plus avancés, afin de mettre progressivement un terme aux financements de la BERD.

Le Cadre stratégique et capitalistique devrait aussi se concentrer sur l'examen de l'adéquation du capital de la BERD, comme le requiert l'Accord portant création de la Banque. La solide assise financière de la BERD offre l'occasion d'adopter un modèle financier plus robuste pour assurer que la BERD conserve une marge importante de capital lui permettant de répondre aux crises à venir dans le cadre de son mandat actuel, sans préjudice de la capacité de la Banque à investir et à stimuler la transition.